

Montréal, le 1^{er} juin 2023

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec
Vice-présidence – Affaires juridiques
800, boul. de Maisonneuve Est, 11e étage
Montréal (Québec) H2L 4M8

**Objet : Rapport annuel 2022 du Transporteur en vertu de
l'article 75 de la *Loi sur la Régie de l'énergie***

Cher confrère,

Nous accusons réception de votre lettre du 31 mai dernier, nous transmettant la pièce HQT-6, document 1, ainsi que la liste des pièces révisées, dans le cadre du rapport annuel 2022 du Transporteur.

Nous accusons également réception de la pièce HQT-6, document 1.1 déposée **sous pli confidentiel**. Ce document, ainsi reçu, sera traité conformément à la Politique visant la gestion des documents confidentiels en vigueur à la Régie de l'énergie.

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml